

Compte rendu de la réunion du BE du 26/03/2011

- La coprésidence tient à rappeler que chaque membre du Bureau Exécutif peut suppléer aux responsabilités des autres membres ou commissions pour des raisons de réactivités et de flexibilités.
- Le Bureau Exécutif rappelle que la communication d'information au sein des clubs affiliés à la FSS doit passer entre les mains de la FSS avant toute diffusion. Qu'elle que soit la nature de cette information.
- Le Bureau Exécutif rappelle que l'appellation des tournois, championnats et autres compétitions est de la responsabilité de la FSS.
- Une directive va être très prochainement diffusée annonçant l'obligation de faire apparaître un lien vers le site de la FSS sur tous les sites des clubs affiliés.
- Création des adresses mails de contact :
 - o communicationfss@gmail.com ; pour toutes questions relatives à la communication et au développement du speedbadminton.
 - o directiontechniquefss@gmail.com ; pour toutes questions relatives à l'arbitrage, aux formations, à l'homologation, aux règlements et aux classements du speedbadminton.
 - o presidencefss@gmail.com ; pour toutes présent de contact avec la présidence de la FSS.
 - o licencesfss@gmail.com ; pour toutes questions relatives aux licences et aux affiliations.
 - o fsspeedbad@gmail.com ; adresse générale.
- Le Bureau Exécutif veut améliorer le contact entre la FSS et les clubs :
 - o Création d'outils de communication
 - o Mise en place d'un flash info fédéral trimestriel avec une diffusion par mail et papier.
- Une réflexion sur l'aide que peut apporter la FSS aux clubs a abouti aux points suivants :
 - o Diminution de la cotisation fédérale par licencié. Elle sera maintenant de 15 € pour tous les adhérents (à la place de 20 €). L'affiliation club reste à 50 €.
 - o Création d'une aide au financement pour les tournois officiels : 100 € pour les tournois d'une journée, 200 € pour les tournois sur deux journées.
- Le Bureau Exécutif tient à rappeler aux personnes ayant contact avec des médias, l'importance de communiquer sur la FSS aux moments des interviews ou interventions.
- Envoi d'un courrier à la société PUBLITEL pour la reconduction de son partenariat.

- Envoi d'un mail à tous les présidents de clubs pour recenser les participants au championnat du monde qui se déroule à Berlin cet été.
- Evocation du projet d'organisation du Championnat d'Europe 2012/2013 en France.
- Discussion sur l'Open de France 2011. Validation de la date de l'Open au 9 et 10 juillet 2011 à Limoges.
- Présentation des règlements applicable au 01 septembre 2011. Demande du Bureau Exécutif à la DTN de créer 4 nouveaux règlements :
 - o Développement du sport féminin.
 - o Développement durable.
 - o Non violence et incivilité.
 - o Développement dans l'Education Nationale.
- Le Bureau Exécutif décide de provoquer des élections anticipées. Ces élections concernent les postes du Bureau Exécutif. Un appel à candidature et les modalités vont être diffusé sur le site de la FSS. Tous les présidents de clubs recevront un courrier leur expliquant leurs droits et devoirs pour ces élections.